

SÉANCE DU LUNDI 5 DÉCEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 5 décembre 2016 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Vincent Mainville, Jérôme St-Louis, Yves Germain, Jean-Pierre Allard et Marcel Dubé.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2016-12-01
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016
- 3) Adoption du registre des chèques au 30 novembre 2016
- 4) Avis de motion – Règlement taxation 2017
- 5) BNC – Billet à demande de 50 000\$
- 6) Déneigement 2017 – Édifice St-Hugues et Boisé B.B. Gauthier
- 7) Calendrier 2017 – Séance ordinaire
- 8) Zone de 70 km/h – Demande au MTQ
- 9) Avis du Comité consultatif en environnement
- 10) Contrat - Collecte des ordures ménagères, recyclables et objets lourds
- 11) MRC – Mandat pour une étude de mise en commun volontaire en sécurité incendie
- 12) Fondation de l'école du Méandre – Opération Nez Rouge
- 13) Bénévolat – Georgette Hébert
- 14) Chorale Harmonie 2017
- 15) Club Quad VTT Villages Hautes-Laurentides – Protocole d'entente
- 16) TACAL – Contribution 2017
- 17) Informations et correspondances
- 18) Varia
- 19) Période de questions
- 20) Levée de la séance

Adoptée

2016-12-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Yves Germain
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 novembre 2016 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2016-12-03

3. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 30 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques au 30 novembre 2016 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1600513 à C1600557, totalisant 79 353.84\$ et portant sur la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2016;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros D1600060 à D1600066 (élus), totalisant 3 507.89\$ et les numéros D1600059, D1600067 à D1600074 (employés) totalisant 3 290.35\$ ainsi que les chèques portant les numéros P1600265 à P1600268 (employés) totalisant 2 577.24\$ et portant sur la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2016.

Adoptée

2016-12-04

4. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT TAXATION 2017

Le conseiller Jean-Pierre Allard dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016 à 19h00, le budget ainsi que le règlement sur la taxation pour l'année 2017.

Adoptée

2016-12-05

5. BNC – BILLET À DEMANDE DE 50 000\$

Il est proposé par le conseiller Yves Germain
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la mairesse, Francine Asselin Bélisle et Richard Gagnon, directeur général pour signer le billet à demande d'un montant de 50 000\$ pour la période de décembre à avril 2017 à un taux variable de 2.70% l'an auprès de la Banque Nationale du Canada.

Adoptée

2016-12-06

6. DÉNEIGEMENT 2017 – ÉDIFICE ST-HUGUES ET BOISÉ B.B. GAUTHIER

Considérant que deux entrepreneurs ont déposé des soumissions pour le contrat de déneigement 2016 – 2017 relatifs au Boisé Joseph-B.-B.-Gauthier, l'Édifce St-Hugues et le Parc Georges-Painchaud :

Déneigements Jean-Luc Cossette		J.P. Excavation Enr.	
	1500.00\$		1650.00\$
TPS:	n/a	TPS:	82.50\$
TVQ:	n/a	TVQ:	164.59\$ 82.30\$
	1500.00\$		1897.09\$ > 1732.30\$

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :

Que le contrat de déneigement 2016 – 2017 pour le Boisé Joseph-B.-B.-Gauthier, l'Édifce St-Hugues et le Parc Georges-Painchaud soit accordé à la compagnie *Les Déneigements Jean-Luc Cossette enr.* et que les travaux devront être exécutés avec un véhicule immatriculé conforme à son usage.

Adoptée

2016-12-07

7. CALENDRIER 2017 – SÉANCE ORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Luc Bélisle appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19h30 :

Séance du Conseil – Calendrier 2017	
Janvier	9
Février	6
Mars	6
Avril	3
Mai	1 ^{er}
Juin	5
Juillet	3
Août	Sans séance
Septembre	11
Octobre	Sans séance - Élection
Novembre	13
Décembre	4

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

2016-12-08

8. ROUTE 117 - ZONE DE 70 KM/H ET LIGNE DROITE SANS DÉPASSEMENT

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Lac-Saguay demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qu'une zone de 70 km/h soit implantée sur ± 1 km à la sortie nord, direction Mont-Laurier, à la limite de la zone de 50 km/h et qu'à ce point une ligne double soit marquée afin d'interdire tout dépassement dans cette zone.

Adoptée

2016-12-09

9. AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter pour dépôt l'avis du Comité consultatif en environnement (CCE) en lien avec la réglementation municipale en matière de renaturalisation de la bande riveraine.

D'apprécier que le Comité consultatif en environnement ait pu se pencher sur cette réglementation.

D'aviser le CCE ainsi que l'APELSA de la ferme volonté du conseil d'appliquer le règlement et de faire en sorte que les contribuables soient avisés, que tout contrevenant à la réglementation sera passible d'une amende d'au moins 200\$ pouvant atteindre 500\$ (plus les frais judiciaires si applicables).

De plus, la Municipalité utilisera son site internet afin de diriger le contribuable vers des documents relatifs à la politique de la protection des rives ainsi que les bonnes pratiques en aménagement et technique de restauration. La section du règlement de zonage 2007-04 qui touche ce sujet apparaîtra aussi sur le site de la municipalité.

Adoptée

2016-12-10

10. CONTRAT – COLLECTE DES ORDURES, RECYCLABLES ET OBJETS LOURDS

Il est proposé par le conseiller Yves Germain
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder le contrat concernant la collecte des ordures ménagères et de recyclables au montant de 21971.21\$ (plus taxes) et les objets lourds au montant de 9761.07\$ (plus taxes) à Services Sanitaires J.L.R. Cloutier Inc. pour l'année 2017, et ce, selon les contrats de service datés du 7 novembre 2016.

Adoptée

2016-12-11

11. MRC – MANDAT POUR UNE ÉTUDE DE MISE EN COMMUN VOLONTAIRE EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU l'appel de projets pour la réalisation d'étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

ATTENDU qu'il y a lieu de s'associer dans le but de réaliser une étude d'opportunité visant la mise en commun volontaire d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en sécurité incendie et de mandater la MRC d'Antoine-Labelle à titre de responsable de cette étude;

Il est proposé par Jean-Pierre Allard, appuyé par Jérôme St-Louis et résolu à l'unanimité de mandater la MRC d'Antoine-Labelle pour présenter et réaliser le projet d'étude visant la mise en commun volontaire d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en sécurité incendie au MAMOT.

Adoptée

2016-12-12

12. FONDATION DE L'ÉCOLE DU MÉANDRE – OPÉRATION NEZ ROUGE

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder à la Fondation de l'école du Méandre la somme de 100\$ pour Opération Nez Rouge 2016 – 2017

Adoptée

2016-12-13

13. BÉNÉVOLAT – GEORGETTE HÉBERT

Le Prix Yves-Lamarche est une reconnaissance annuelle que le conseil d'administration du Réseau FADOQ – Région des Laurentides remet à une personne bénévole. La région des Laurentides est divisée en quatre secteurs FADOQ.

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :

De féliciter madame Georgette Hébert, citoyenne de Lac-Saguay, qui a été retenue en tant que bénévole pour le secteur IV – La Rouge-La Lièvre et ainsi mise en nomination pour le Prix Yves-Lamarche.

Adoptée

2016-12-14

14. CHORALE HARMONIE 2017

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder la somme de 500\$ à la Chorale Harmonie pour la prestation qu'ils tiendront à la Salle Les Beaux Instants de l'Édifice St-Hugues le samedi 29 avril 2017.

Adoptée

2016-12-15

15. CLUB QUAD VTT VILLAGES HAUTES-LAURENTIDES – PROTOCOLE D'ENTENTE

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité convie avec le Club Quad Villages Hautes-Laurentides que la partie de 4.1km du chemin Poulin située sur le territoire de Lac-Saguay, entretenue trois (3) saisons par la Municipalité, soit entretenue par le Club durant la saison hivernale 2016 – 2017.

Que la Municipalité verse au Club la somme de 1312.00\$, équivalent à 320\$/km X 4.1km, représentant la moitié du 8.2km à entretenir.

La portion sur le territoire de la Municipalité de Kiamika devra faire l'objet d'une résolution de celle-ci à cet effet.

De plus, la Municipalité laisse à l'entière disposition du Club le chemin Poulin pour la saison hivernale, advenant le cas où un Club de motoneige voudrait utiliser le chemin Poulin, celui-ci devra convenir d'une entente avec le Club Quad Villages Hautes-Laurentides

Adoptée

2016-12-16

16. TACAL – CONTRIBUTION 2016

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Lac-Saguay participe au service de transport adapté du TACAL pour l'année 2017 et que la contribution pour 2017 soit de 2 160.09\$.

Adoptée

17. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCES

- a) Souper de Noël de la FADOQ – 10 décembre 2016
- b) Fête de Noël pour les enfants – 17 décembre 2016

18. VARIA

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-12-17

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h40

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2016-12-03.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse